

24 AOUT 1990

M O D I F I C A T I F

à l'Etat Descriptif de Division
et au Règlement de Copropriété
de l'ensemble immobilier dépendant de l'Ilôt 2.1.
de la Z.A.C. "FRONT DE SEINE"
à LEVALLOIS-PERRET

S U B D I V I S I O N

du lot 601
en 52 lots numéros 602 à 653

FRANCE CONSTRUCTION PARIS SNC
42-44, Rue de Bellevue
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Office Notarial :
Maître THIBIERGE
Maître DAUBLON
Maître PONE
Maître PECHETEAU
Maître FREMEAUX
Maître PALUD

KFCR0249/ACETAGE4

Maitre _____, Notaire
soussigné, associé de la Société "Nicolas THIBIERGE,
Georges DAUBLON, André PONE, Pierre PECHETEAU, Eliane
FREMEAUX et Henri PALUD", Société Civile Professionnelle
titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à PARIS
(8ème Art), 9, Rue d'Astorg, a reçu en la forme
authentique le présent acte.

Monsieur Olivier ROHART, Responsable de
Programmes, demeurant à BOULOGNE-BILLANCOURT
(Hauts-de-Seine), 42-44, Rue de Bellevue.

AGISSANT au nom de la Société dénommée
"FRANCE CONSTRUCTION PARIS SNC", Société en Nom
Collectif au capital de 19.200.000 Francs, dont
le siège social est à BOULOGNE-BILLANCOURT
(Hauts-de-Seine), 42-44, Rue de Bellevue,
immatriculée au Registre du Commerce et des
Sociétés de NANTERRE sous le numéro B 324 295
757.

EN VERTU :

1°/ Des pouvoirs qui lui ont été donnés
par Monsieur Alain LEGRAND, Directeur Général
de Société, demeurant à BOULOGNE-BILLANCOURT
(Hauts-de-Seine), 42-44, Rue de Bellevue,
suivant acte reçu par Maître DUFOUR, Notaire
associé à PARIS, en date du 3 janvier 1990,
dont une expédition est demeurée ci-jointe et
annexée après mention.

Monsieur LEGRAND ayant lui-même agi
au nom et comme mandataire de Monsieur
François BERTIERE, Président Directeur
Général de la Société "FRANCE
CONSTRUCTION", Société Anonyme au capital
de 100.000.000 de Francs, dont le siège
social est à BOULOGNE-BILLANCOURT
(Hauts-de-Seine), 42-48, Rue de Bellevue,
immatriculée au Registre du Commerce et
des Sociétés de NANTERRE sous le numéro B
317 897 163, en vertu d'une délégation de
pouvoirs en date du 15 décembre 1989.

Ladite Société "FRANCE CONSTRUCTION" elle-même gérante de la Société "FRANCE CONSTRUCTION PARIS SNC".

2°/ Des pouvoirs existant au profit de la Société "FRANCE CONSTRUCTION PARIS SNC" aux termes de l'article 149 du règlement de copropriété et de l'état descriptif de division reçu en l'Office Notarial le 31 août 1989, objet du présent acte modificatif.

LEQUEL, ès-qualités, préalablement à l'établissement du modificatif au règlement de copropriété et à l'état descriptif de division objet des présentes a exposé ce qui suit :

E X P O S E

I - SITUATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER

La partie de l'ensemble immobilier dont dépendent les biens objet des présentes, dénommée "LEVALLOIS-LA-SEINE", est située à LEVALLOIS-PERRET (Hauts-de-Seine), sur un terrain compris dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté dénommée "FRONT DE SEINE", dont elle constitue l'ilôt 2.1. ; lequel se trouve délimité par le Quai Michelet, la Rue Marie-Jeanne Bassot, la future Place Centrale, la future Rue Centrale (voie 10) et la future Rue Intérieure (voie 8), cadastré section B, savoir :

. Numéro 63 pour	50a 64ca
. Numéro 64 pour	15ca
. Numéro 67 pour	8a 60ca
. Numéro 55 pour	20ca

ENSEMBLE	59a 59ca
	=====

II - ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION VOLUMETRIQUE

Cette partie de l'ensemble immobilier forme le lot numéro UN de l'état descriptif de division volumétrique reçu par Maître André PONE, Notaire associé à PARIS, le 30 juin 1989, publié au TROISIEME Bureau des Hypothèques de NANTERRE les 28 août et 28 novembre 1989, volume 89 P numéro 3882.

III - DROIT DE PROPRIETE DE LA SOCIETE "FRANCE CONSTRUCTION PARIS SNC"

La Société "FRANCE CONSTRUCTION PARIS SNC" est devenue propriétaire du lot numéro UN de l'état descriptif de division volumétrique sus-visé par suite de l'acquisition qu'elle en a faite de la Société dénommée "FRANCAISE DE CONSTRUCTIONS SOCIETE EN NOM COLLECTIF", Société en Nom Collectif au capital de 25.000.000 de Francs, dont le siège est à BOULOGNE-BILLANCOURT (Hauts-de-Seine), 42-44, Rue de Bellevue, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro B 324 906 080, suivant acte reçu en l'Office Notarial le 13 juillet 1989, publié au TROISIEME Bureau des Hypothèques de NANTERRE les 13 septembre et 28 novembre 1989, volume 89 P numéro 4169.

IV - ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET REGLEMENT DE COPROPRIETE

Suivant acte reçu en l'Office Notarial le 31 août 1989 il a été procédé à l'établissement du règlement de copropriété et de l'état descriptif de division de la partie de l'ensemble à usage d'habitation qu'édifie la Société "FRANCE CONSTRUCTION PARIS SNC" dans le lot de volume numéro UN sus-indiqué.

Ledit acte a fait l'objet d'un acte rectificatif reçu en l'Office Notarial le 17 octobre 1989, le tout publié au TROISIEME Bureau des Hypothèques de NANTERRE les 26 octobre et 28 novembre 1989, volume 89 P numéros 4663 et 4664.

Cet ensemble comprend :

- . Deux bâtiments dénommés "A1" et "A2" ;
- . Trois bâtiments dénommés "C1", "C2" et "C3" ;
- . Un bâtiment dénommé "D" ;
- . Un bâtiment dénommé "E" ;
- . Un bâtiment dénommé "F".

Il a été créé 529 lots affectés, savoir :

- . Les lots numéros 101 à 128 au bâtiment "A1"
- . Les lots numéros 201 à 221 au bâtiment "A2"
- . Les lots numéros 301 à 315 au bâtiment "C1"
- . Les lots numéros 351 à 365 au bâtiment "C2"
- . Les lots numéros 401 à 424 au bâtiment "C3"
- . Les lots numéros 501 à 532 au bâtiment "D"
- . Le lot numéro 601 au bâtiment "E"
- . Les lots numéros 701 à 1093 au bâtiment "F"

CELA EXPOSE, Monsieur ROHART, ès-qualités, a procédé de la manière ci-après à la modification de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété reçu en l'Office Notarial le 31 août 1989, ayant fait l'objet d'un acte rectificatif reçu par le même Office le 17 octobre 1989, le tout publié au TROISIEME Bureau des Hypothèques de NANTERRE les 26 octobre et 28 novembre 1989, volume 89 P numéros 4663 et 4664,

De l'ensemble immobilier qu'édifie la Société "FRANCE CONSTRUCTION PARIS SNC" dans le lot numéro UN de l'état descriptif de division volumétrique reçu par Maître André PONE, Notaire associé à PARIS, le 30 juin 1989, publié au TROISIEME Bureau des Hypothèques de NANTERRE les 28 août et 28 novembre 1989, volume 89 P numéro 3882,

De l'ensemble du terrain situé à LEVALLOIS-PERRET (Hauts-de-Seine), dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté dénommée "FRONT DE SEINE", dont elle constitue l'ilôt 2.1. ; lequel se trouve délimité par le Quai Michelet, la Rue Marie-Jeanne Bassot, la future Place Centrale, la future Rue Centrale (voie 10) et la future Rue Intérieure (voie 8), cadastré section B, savoir :

. Numéro 63 pour	50a 64ca
. Numéro 64 pour	15ca
. Numéro 67 pour	8a 60ca
. Numéro 55 pour	20ca

ENSEMBLE	59a 59ca
	=====

- I -

MODIFICATION DE L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

SUBDIVISION DU LOT NUMERO 601

LE LOT NUMERO 601, dont la désignation suit :

Un "MACRO-LOT" composant la totalité du BATIMENT "E", soit :

- un rez-de-jardin
- un rez-de-chaussée
- et sept étages droits

comprenant divers appartements, studios, caves, balcons et terrasses.

Tel que configuré en périmétrie au plan masse ci-joint et annexé. „

A l'exclusion, en ce qui concerne :

- le rez-de-jardin, du porche de l'entrée du hall dénommé "E" et du départ de la cage d'escalier d'accès aux sous-sols formant le bâtiment en infrastructure "F".

- et le rez-de-jardin, le rez-de-chaussée et les étages, de l'ascenseur dénommé "E".

qui sont parties communes spéciales.

Et le droit d'aménager et de subdiviser ultérieurement ledit "macro-lot" en autant de lots que souhaité et de définir les diverses parties communes spéciales audit bâtiment "E".

Et les 15.994/100.000èmes des parties communes générales.

EST ANNULE et le bâtiment dénommé "E" dans le règlement de copropriété EST SUBDIVISE en CINQUANTE DEUX LOTS (52) numéros 602 à 653 dont la désignation suit et qui sont définis aux plans ci-annexés, savoir :

. Plan du rez-de-jardin	n°	2	D.C.E.
. Plan du rez-de-chaussée	n°	3	D.C.E.
. Plan du 1er étage	n°	4	D.C.E.
. Plan du 2ème étage	n°	5	D.C.E.
. Plan du 3ème étage	n°	6	D.C.E.
. Plan du 4ème étage	n°	7	D.C.E.
. Plan du 5ème étage	n°	8	D.C.E.
. Plan du 6ème étage	n°	9	D.C.E.
. Plan du 7ème étage et toiture..	n°	10	D.C.E.

DESIGNATION

LOTS	BAT.	ESC.	ETAGES	DESIGNATION	QUOTE-PART DANS LA PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES EN 100.000èmes	QUOTE-PART DE TANTIEMES PARTI-CULIERS A CHAQUE BATIMENT EN 5 000èmes
1	2	3	4	5	6	7
602	E	-	RDJ	<p>Sur la rue Marie-Jeanne Bassot, porte à gauche dans le dégagement du hall "E", un appartement type 2P.001 comprenant :</p> <p>- entrée avec placard, cuisine, séjour, dégagement, water-closet, salle de bains et chambre.</p>	259	81
603	E	-	RDJ	<p>Sur le quai Michelet et la rue Marie-Jeanne Bassot, porte fond face dans le dégagement du hall "E", un appartement type 2P.002 comprenant :</p> <p>- entrée avec placard, water-closet, chambre, séjour, cuisine et salle de bains.</p>	302	94

1	2	3	4	5	6	7
604	E	-	RDJ	<p>Sur le quai Michelet et les espaces verts, 2ème porte à droite dans le dégagement du hall "E", un appartement type 2P.003 comprenant :</p> <p>- entrée avec placard, water-closet, salle de bains, séjour, chambre avec placard et cuisine.</p> <p>Lot indissociable du lot n° 1092 "terrasse-jardin".</p>	346	108
605	E	-	RDJ	<p>Sur les espaces verts, 1ère porte à droite dans le dégagement du hall "E", un studio type 1P.004 comprenant :</p> <p>- entrée avec placard, salle de bains avec water-closet, séjour et cuisine.</p> <p>Lot indissociable du lot n° 1093 "terrasse-jardin".</p>	177	55
606	E	-	RDJ	- une cave porte n° 1	4	1
607	E	-	RDJ	- une cave porte n° 2	4	1
608	E	-	RDJ	- une cave porte n° 3	5	2

1	2	3	4	5	6	7
609	E	-	RDJ	- une cave porte n° 4 ✓	✓ 5	1
610	E	-	RDJ	- une cave porte n° 5 ✓	✓ 7	2
611	E	-	RDJ	- une cave porte n° 6 ✓	✓ 3	1
612	E	-	RDJ	- une cave porte n° 7 ✓	✓ 3 ✓	1
613	E	-	RDJ	- une cave porte n° 8 ✓	✓ 3	1
614	E	-	RDJ	- une cave porte n° 9 ✓	✓ 3	1 ✓
615	E	-	RDJ	- une cave porte n° 10 ✓	✓ 3	1
616	E	-	RDJ	- une cave porte n° 11 ✓	✓ 3	1
617	E	-	RDJ	- une cave porte n° 12 ✓	✓ 4	1
618	E	-	RDJ	- une cave porte n° 13 ✓	✓ 4	1

85

1	2	3	4	5	6	7
619	E	-	RDJ	- une cave porte n° 14 ✓	✓ 3	1
620	E	-	RDJ	- une cave porte n° 15 ✓	✓ 3	1
621	E	-	RDJ	- une cave porte n° 16 ✓	✓ 3	1
622	E	-	RDJ	- une cave porte n° 17 ✓	✓ 3	1
623	E	-	RDJ	- une cave porte n° 18 ✓	✓ 3	1
624	E	-	RDJ	- une cave porte n° 19 ✓	✓ 4 ✓	1
625	E	-	RDJ	- une cave porte n° 20 ✓	✓ 4	1
626	E	-	RDJ	- une cave porte n° 21 ✓	✓ 4	1
627	E	-	RDJ	- une cave porte n° 22 ✓	✓ 4	1
628	E	-	RDJ	- une cave porte n° 23 ✓	✓ 6	2

1	2	3	4	5	6	7
629	E	E	RDC	<p>Sur le quai Michelet et la rue Marie-Jeanne Bassot, à droite par l'escalier "E" et à gauche par l'ascenseur "E", porte à gauche dans le dégagement, un appartement type 4P.0.1 comprenant :</p> <p>- entrée avec placard, dégagement avec placard, salle d'eau, water-closet, salle de bains, trois chambres, cuisine et séjour.</p>	662	207
630	E	E	RDC	<p>Sur le quai Michelet et les espaces verts, à droite par l'escalier "E" et à gauche par l'ascenseur "E", 2ème porte à droite dans le dégagement, un appartement type 2P.0.2 comprenant :</p> <p>- entrée avec placard, water-closet, salle de bains, séjour, chambre avec placard et cuisine.</p>	α 378	X 118
631	E	E	RDC	<p>Sur les espaces verts, à droite par l'escalier "E" et à gauche par l'ascenseur "E", 1ère porte à droite dans le dégagement, un studio type 1P.0.3 comprenant :</p> <p>- entrée avec placard, salle de bains avec water-closet, pièce principale et cuisine.</p>	α 193	X 60

1	2	3	4	5	6	7
632	E	E	RDC	<p>Sur les espaces verts, à gauche par l'escalier "E" et à droite par l'ascenseur "E", porte fond face à gauche dans le dégagement, un appartement type 2P.0.4 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée avec deux placards, séjour, cuisine, chambre, dégagement, salle de bains, water-closet et balcon. 	330	104
633	E	E	RDC	<p>Sur la rue Marie-Jeanne Bassot, à gauche par l'escalier "E" et à droite par l'ascenseur "E", porte à droite dans le dégagement, un appartement type 2P.0.5 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - "entrée-dégagement" avec deux placards, salle de bains, séjour, chambre, cuisine et water-closet. 	331	103
634	E	E	1er	<p>Sur le quai Michelet et la rue Marie-Jeanne Bassot, à droite par l'escalier "E" et à gauche par l'ascenseur "E", porte à gauche dans le dégagement, un appartement type 4.P.1.1 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée avec placard, dégagement avec placard, salle d'eau, water-closet, salle de bains, trois chambres, cuisine, séjour et balcon. 	704	220

1	2	3	4	5	6	7
635	E	E	1er	<p>Sur le quai Michelet et les espaces verts, à droite par l'escalier "E" et à gauche par l'ascenseur "E", 2ème porte à droite dans le dégagement, un appartement type 2P.1.2 comprenant :</p> <p>- entrée avec placard, water-closet, salle de bains, séjour, chambre avec placard, cuisine et balcon.</p>	α 405	X 126
636	E	E	1er	<p>Sur les espaces verts, à droite par l'escalier "E" et à gauche par l'ascenseur "E", 1ère porte à droite dans le dégagement, un studio type 1P.1.3 comprenant :</p> <p>- entrée avec placard, salle de bains avec water-closet, pièce principale, cuisine et balcon.</p>	α 216	X 68
637	E	E	1er	<p>Sur les espaces verts, à gauche par l'escalier "E" et à droite par l'ascenseur "E", porte fond face à gauche dans le dégagement, un appartement type 2P.1.4 comprenant :</p> <p>- entrée avec deux placards, séjour, cuisine, chambre, dégagement, salle de bains, water-closet et balcon.</p>	α 360	X 112

1	2	3	4	5	6	7
638	E	E	1er	<p>Sur la rue Marie-Jeanne Bassot, à gauche par l'escalier "E" et à droite par l'ascenseur "E", porte à droite dans le dégagement, un appartement type 2P. 1.5 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - "entrée-dégagement" avec deux placards, salle de bains, séjour, chambre, cuisine et water-closet. 	350	110
639	E	E	2ème	<p>Sur le quai Michelet et la rue Marie-Jeanne Bassot, à droite par l'escalier "E" et à gauche par l'ascenseur "E", porte à gauche dans le dégagement, un appartement type 4P.2.1 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée avec placard, dégagement avec placard, salle d'eau, water-closet, salle de bains, trois chambres, cuisine, séjour, terrasse et balcon. 	668	209
640	E	E	2ème	<p>Sur le quai Michelet et les espaces verts, à droite par l'escalier "E" et à gauche par l'ascenseur "E", porte à droite dans le dégagement, un appartement type 4.P.2.2 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée avec deux placards, water-closet, trois chambres, séjour, cuisine, dégagement, salle de bains, salle d'eau et terrasse. 	639	200

1	2	3	4	5	6	7
641	E	E	2ème	<p>Sur les espaces verts, à gauche par l'escalier "E" et à droite par l'ascenseur "E", porte fond face à gauche dans le dégagement, un appartement type 2P.2.3 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée avec deux placards, séjour, cuisine, chambre, dégagement, salle de bains, water-closet et balcon. 	<p>✓</p> <p>370</p>	<p>✗</p> <p>116</p>
642	E	E	2ème	<p>Sur la rue Marie-Jeanne Bassot, à gauche par l'escalier "E" et à droite par l'ascenseur "E", porte à droite dans le dégagement, un appartement type 2P.2.4 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - "entrée-dégagement" avec deux placards, salle de bains, séjour, chambre, cuisine, water-closet et balcon. 	<p>✓</p> <p>391</p>	<p>✗</p> <p>123</p>
643	E	E	3ème	<p>Sur le quai Michelet et la rue Marie-Jeanne Bassot, à droite par l'escalier "E" et à gauche par l'ascenseur "E", porte à gauche dans le dégagement, un appartement type 4P.3.1 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée avec placard, dégagement avec placard, salle d'eau, water-closet, salle de bains, trois chambres, cuisine, séjour, terrasse et deux balcons. 	<p>✓</p> <p>659</p>	<p>✗</p> <p>206</p>

1	2	3	4	5	6	7
644	E	E	3ème	<p>Sur le quai Michelet et les espaces verts, à droite par l'escalier "E" et à gauche par l'ascenseur "E", porte à droite dans le dégagement, un appartement type 4P.3.2 comprenant :</p> <p>- entrée avec deux placards, water-closet, trois chambres, séjour, cuisine, dégagement, salle de bains, salle d'eau et balcon.</p>	<p>∅ 629</p>	<p>196</p> <p>X</p>
645	E	E	3ème	<p>Sur les espaces verts, à gauche par l'escalier "E" et à droite par l'ascenseur "E", porte fond face à gauche dans le dégagement, un appartement type 2P.3.3 comprenant :</p> <p>- entrée avec deux placards, séjour, cuisine, chambre, dégagement, salle de bains, water-closet et balcon.</p>	<p>∅ 382</p>	<p>119</p>
646	E	E	3ème	<p>Sur la rue Marie-Jeanne Bassot, à gauche par l'escalier "E" et à droite par l'ascenseur "E", porte à droite dans le dégagement, un appartement type 2P.3.4 comprenant :</p> <p>- "entrée-dégagement" avec deux placards, salle de bains, séjour, chambre, cuisine, water-closet et balcon.</p>	<p>∅ 404</p>	<p>126</p>

1	2	3	4	5	6	7
647	E	E	4ème	<p>Sur le quai Michelet, la rue Marie-Jeanne Bassot et les espaces verts, à droite par l'escalier "E" et à gauche par l'ascenseur "E", porte fond face dans le dégagement, un appartement type 5P.4.1 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée avec placard, dégagement, salle d'eau, water-closet, deux salles de bains, quatre chambres dont une avec deux placards, cuisine, séjour, deux terrasses et balcon. 	<p>1014</p>	<p>317</p>
648	E	E	4ème	<p>Sur les espaces verts, à droite par l'escalier "E" et à gauche par l'ascenseur "E", porte à droite dans le dégagement, un studio type 1P.4.2 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée avec placard, salle de bains avec water-closet, cuisine, "séjour-chambre" et terrasse. 	<p>289</p>	<p>91</p>
649	E	E	4ème	<p>Sur la rue Marie-Jeanne Bassot et les espaces verts, porte à gauche par l'escalier "E" et porte à droite par l'ascenseur "E", un appartement type 5P.4.3 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée avec placard, dégagement avec placard, quatre chambres dont deux avec chacune un placard, salle de bains, salle d'eau, water-closet, séjour, cuisine et deux balcons. 	<p>857</p>	<p>268</p>

1	2	3	4	5	6	7
650	E	E	5ème	<p>Sur le quai Michelet, la rue Marie-Jeanne Bassot et les espaces verts, porte à droite par l'escalier "E" et porte à gauche par l'ascenseur "E", un appartement type 6P.5.1 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée, deux dégagements, deux water-closets, rangement, cuisine, cinq chambres dont une avec placard, séjour, salle de bains, salle d'eau et terrasse. 	1210	379
651	E	E	5ème	<p>Sur la rue Marie-Jeanne Bassot et les espaces verts, porte à gauche par l'escalier "E" et porte à droite par l'ascenseur "E", un appartement type 5P.5.2 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entrée avec placard, dégagement avec placard, quatre chambres dont deux avec chacune un placard, rangement, salle de bains, salle d'eau, water-closet, séjour, cuisine et deux balcons. 	897	280
652	E	E	6ème	<p>Sur le quai Michelet, la rue Marie-Jeanne Bassot et les espaces verts, par l'escalier "E", porte à droite et par l'ascenseur "E", porte à gauche sur le palier du 6ème étage, un appartement en duplex type 5P.6.1 comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Au sixième étage</u> : - "entrée-dégagement" avec placard et escalier intérieur privatif d'accès au septième étage, rangement, water-closet, cuisine, séjour, deux chambres, salle de bains et terrasse 		

1	2	3	4	5	6	7
			7ème	- <u>Au septième étage</u> : - dégagement, salle de bains avec water-closet, rangement, deux chambres et terrasse.	1296	405
653	E	E	6ème	Sur la rue Marie-Jeanne Bassot et les espaces verts, par l'escalier "E", porte à gauche et par l'ascenseur "E", porte à droite sur le palier du 6ème étage, un appartement en duplex type 5P.6.2 comprenant : - <u>Au sixième étage</u> : - entrée avec escalier intérieur privatif d'accès au septième étage, bureau, séjour, water-closet, cuisine, chambre, rangement et deux terrasses. - <u>Au septième étage</u> : - dégagement, salle de bains, deux chambres avec chacune un placard, salle d'eau et deux terrasses.	1188	373
				TOTAL TANTIEMES PARTICULIERS AU BATIMENT "E" :		5 000
				TOTAL TANTIEMES GENERAUX :	15.994	

TABLEAU RECAPITULATIF ET DE CONCORDANCE

LOTS	BAT.	ESC.	ETAGES	D E S I G N A T I O N	QUOTE-PART DANS LA PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENE- RALES EN 100.000 ^e	Concordance
1	2	3	4	5	6	7
601	E	E	RDJ RDC 1er au 7e	"MACRO-LOT" (totalité du bâtiment "E")	15994	Subdivisé en lots n°s 602 à 653 - SUPPRIME -
602	E	-	RDJ	- un appartement type 2P.001	259	Partie du lot n° 601
603	E	-	RDJ	- un appartement type 2P.002	302	Partie du lot n° 601
604	E	-	RDJ	- un appartement type 2P.003	346	Partie du lot n° 601
605	E	-	RDJ	- un studio type 1P.004	177	Partie du lot n° 601

1	2	3	4	5	6	7
606	E	-	RDJ	- une cave	4	Partie du lot n° 601
607	E	-	RDJ	- une cave	4	Partie du lot n° 601
608	E	-	RDJ	- une cave	5	Partie du lot n° 601
609	E	-	RDJ	- une cave	5	Partie du lot n° 601
610	E	-	RDJ	- une cave	7	Partie du lot n° 601
611	E	-	RDJ	- une cave	3	Partie du lot n° 601
612	E	-	RDJ	- une cave	3	Partie du lot n° 601
613	E	-	RDJ	- une cave	3	Partie du lot n° 601
614	E	-	RDJ	- une cave	3	Partie du lot n° 601
615	E	-	RDJ	- une cave	3	Partie du lot n° 601

1	2	3	4	5	6	7
616	E	-	RDJ	- une cave	3	Partie du lot n° 601
617	E	-	RDJ	- une cave	4	Partie du lot n° 601
618	E	-	RDJ	- une cave	4	Partie du lot n° 601
619	E	-	RDJ	- une cave	3	Partie du lot n° 601
620	E	-	RDJ	- une cave	3	Partie du lot n° 601
621	E	-	RDJ	- une cave	3	Partie du lot n° 601
622	E	-	RDJ	- une cave	3	Partie du lot n° 601
623	E	-	RDJ	- une cave	3	Partie du lot n° 601
624	E	-	RDJ	- une cave	4	Partie du lot n° 601
625	E	-	RDJ	- une cave	4	Partie du lot n° 601

1	2	3	4	5	6	7
626	E	-	RDJ	- une cave	4	Partie du lot n° 601
627	E	-	RDJ	- une cave	4	Partie du lot n° 601
628	E	-	RDJ	- une cave	6	Partie du lot n° 601
629	E	E	RDC	- un appartement type 4P.0.1	662	Partie du lot n° 601
630	E	E	RDC	- un appartement type 2P.0.2	378	Partie du lot n° 601
631	E	E	RDC	- un studio type 1P.0.3	193	Partie du lot n° 601
632	E	E	RDC	- un appartement type 2P.0.4	330	Partie du lot n° 601
633	E	E	RDC	- un appartement type 2P.0.5	331	Partie du lot n° 601
634	E	E	1er	- un appartement type 4P.1.1	704	Partie du lot n° 601
635	E	E	1er	- un appartement type 2P.1.2	405	Partie du lot n° 601

1	2	3	4	5	6	7
636	E	E	1er	- un studio type 1P.1.3	216	Partie du lot n° 601
637	E	E	1er	- un appartement type 2P.1.4	360	Partie du lot n° 601
638	E	E	1er	- un appartement type 2P.1.5	350	Partie du lot n° 601
639	E	E	2ème	- un appartement type 4P.2.1	668	Partie du lot n° 601
640	E	E	2ème	- un appartement type 4P.2.2	639	Partie du lot n° 601
641	E	E	2ème	- un appartement type 2P.2.3	370	Partie du lot n° 601
642	E	E	2ème	- un appartement type 2P.2.4	391	Partie du lot n° 601
643	E	E	3ème	- un appartement type 4P.3.1	659	Partie du lot n° 601
644	E	E	3ème	- un appartement type 4P.3.2	629	Partie du lot n° 601
645	E	E	3ème	- un appartement type 2P.3.3	382	Partie du lot n° 601

1	2	3	4	5	6	7
646	E	E	3ème	- un appartement type 2P.3.4	404	Partie du lot n° 601
647	E	E	4ème	- un appartement type 5P.4.1	1014	Partie du lot n° 601
648	E	E	4ème	- un studio type 1P.4.2	289	Partie du lot n° 601
649	E	E	4ème	- un appartement type 5P.4.3	857	Partie du lot n° 601
650	E	E	5ème	- un appartement type 6P.5.1	1210	Partie du lot n° 601
651	E	E	5ème	- un appartement type 5P.5.2	897	Partie du lot n° 601
652	E	E Priv.	6ème 7ème	- un appartement en duplex type 5P.6.1	1296	Partie du lot n° 601
653	E	E Priv.	6ème 7ème	- un appartement en duplex type 5P.6.2	1188	Partie du lot n° 601
				TOTAL TANTIEMES GENERAUX :	15.994	

- II -

MODIFICATION DU REGLEMENT DE COPROPRIETE

A - Le titre "PARTIES COMMUNES SPECIALES AU BATIMENT "E" de l'article 4, page 31 du règlement de copropriété, est annulé et remplacé par le titre suivant :

PARTIES COMMUNES SPECIALES AU BATIMENT "E"

- Le local stockage poubelles situé au 1er sous-sol du bâtiment en infrastructure "F" ;

- Le système d'éclairage et l'éclairage du porche, de l'entrée et du hall "E" situés au rez-de-jardin, de l'escalier "E1S" de descente au 1er sous-sol du bâtiment en infrastructure "F", des couloirs de distribution des caves situés au rez-de-jardin du bâtiment "E", du local voitures d'enfants situé au rez-de-jardin du bâtiment "E", de l'escalier "E" de desserte des étages, liaison rez-de-chaussée/6ème étage et de ses dégagements (sauf s'il existait un comptage ou sous-comptage électrique spécifique à certaines parties décrites ci-dessus) ;

- Le local "voitures d'enfants" situé au rez-de-jardin, porte à gauche dans le porche ;

- Le dégagement du hall "E" situé au rez-de-jardin, à gauche dans le hall "E" ;

- L'escalier dénommé "E" d'accès aux étages (liaison rez-de-jardin/rez-de-chaussée/6ème étage), cage, marches, contre-marches, paliers et dégagement ;

- La trappe de désenfumage (skydome) et d'accès à la "toiture-terrasse" du bâtiment, située au plafond haut de la cage d'escalier "E", y compris l'échelle fixe ou mobile y afférente.

Cette énumération est purement énonciative et non limitative.

PARTIES COMMUNES SPECIALES AUX LOTS**NUMEROS 606 à 628 - CAVES****REZ-DE-JARDIN - BATIMENT "E"**

- La porte d'accès aux caves ;

- Le sas séparation des caves ;

- Les couloirs de distribution des caves ;
- les conduits de la ventilation statique et les amenées d'air frais.

B - Le tableau de répartition des charges d'ascenseurs concernant le bâtiment "E" contenu dans l'article 19 du règlement de copropriété est modifié comme suit :

Le lot numéro 601 est supprimé et remplacé par les lots numéros 629 à 653, selon le tableau suivant :

LOTS	ETAGES	CHARGES EN 8 195/50.000èmes
629	RdC	281
630	RdC	160
631	RdC	91
632	RdC	154
633	RdC	157
634	1er	330
635	1er	189
636	1er	107
637	1er	180
638	1er	184
639	2ème	319
640	2ème	313
641	2ème	207
642	2ème	210
643	3ème	360
644	3ème	353
645	3ème	233
646	3ème	237
647	4ème	575
648	4ème	190
649	4ème	541
650	5ème	740
651	5ème	601
652	6ème	706
653	6ème	777
		----- 8 195/50.000èmes =====

C - L'article 21 concernant la répartition des charges communes spéciales d'entretien et de réparation des escaliers est complété par le tableau suivant :

ESCALIER "E"

LOTS	ETAGES	CHARGES EN 5.000è
629	RdC	223
630	RdC	128
631	RdC	73
632	RdC	123
633	RdC	125
634	1er	236 x
635	1er	135
636	1er	76
637	1er	129 x
638	1er	131
639	2ème	209
640	2ème	204
641	2ème	135 x
642	2ème	137
643	3ème	218 x
644	3ème	214 x
645	3ème	141
646	3ème	144
647	4ème	327
648	4ème	108
649	4ème	308
650	5ème	398
651	5ème	323
652	6ème	359
653	6ème	396

		5.000è
		=====

D - Les articles 22 et 23 du règlement de copropriété sont annulés et remplacés par le texte suivant :

CHARGES COMMUNES SPECIALES AU BATIMENT "E"ARTICLE 22 - DEFINITION

Les charges communes spéciales au bâtiment "E" comprennent toutes les charges relatives aux parties communes spéciales au bâtiment "E", telles que définies à l'article 4 du chapitre ci-dessus.

ARTICLE 23 - REPARTITION

Les charges communes spéciales au bâtiment "E"

seront réparties entre tous les lots du bâtiment "E" (lots numéros 602 à 653) au prorata de leurs quote-parts de tantièmes bâtiment.

CHARGES COMMUNES SPECIALES AUX LOTS

NUMEROS 606 à 628 - CAVES

REZ-DE-JARDIN - PORTES NUMEROS 1 à 23

BATIMENT "E"

ARTICLE 23bis - DEFINITION

Les charges communes spéciales aux lots numéros 606 à 628 (rez-de-jardin bâtiment "E") comprennent :

- Les frais d'entretien, de réparation et même de remplacement de la porte d'accès ;
- Les frais d'entretien, de réparation et même de remplacement du sas de séparation des caves ;
- Les frais d'entretien et de rénovation des couloirs de distribution des caves ;
- Les frais d'entretien, de réparation et de réfection des conduits de la ventilation statique et d'amenées d'air frais.

ARTICLE 23ter - REPARTITION

Les charges communes spéciales, telles que définies ci-dessus, seront à répartir entre les lots numéros 606 à 628 (rez-de-jardin bâtiment "E") au prorata de leurs quote-parts de tantièmes bâtiment.

EFFET RELATIF

Pour les besoins de la publicité foncière, Monsieur ROHART, ès-qualités, déclare que le lot numéro 601 de l'état descriptif de division objet de la présente subdivision appartient à la Société "FRANCE CONSTRUCTION PARIS SNC" comme dépendant du lot numéro UN de l'état descriptif de division volumétrique visé sous le titre II de l'exposé, acquis par ladite Société suivant acte reçu en l'Office Notarial le 13 juillet 1989, publié au TROISIEME Bureau des Hypothèques de NANTERRE les 13 septembre et 28 novembre 1989, volume 89 P numéro 4169.

F R A I S

Les frais des présentes seront à la charge de la Société "FRANCE CONSTRUCTION PARIS SNC".

PUBLICITE FONCIERE

Le présent acte sera publié au TROISIEME Bureau des Hypothèques de NANTERRE.

POUVOIRS

Le représentant de la Société "FRANCE CONSTRUCTION PARIS SNC" donne tous pouvoirs nécessaires à tout Principal ou Sous-Principal Clerc de Notaire de l'Office Notarial dénommé en tête des présentes, à l'effet de dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes, pour mettre celles-ci en harmonie avec tous documents hypothécaires, cadastraux ou d'état civil, afin d'en assurer la publication.

DONT ACTE

Etabli sur trente pages.

A PARIS (8ème Art), 9, Rue d'Astorg.

Monsieur Jean-Pierre JULIENNE, Sous-Principal Clerc de Notaire assermenté, habilité à cet effet, a donné lecture des présentes à Monsieur PUECH, recueilli sa signature et signé le présent acte.

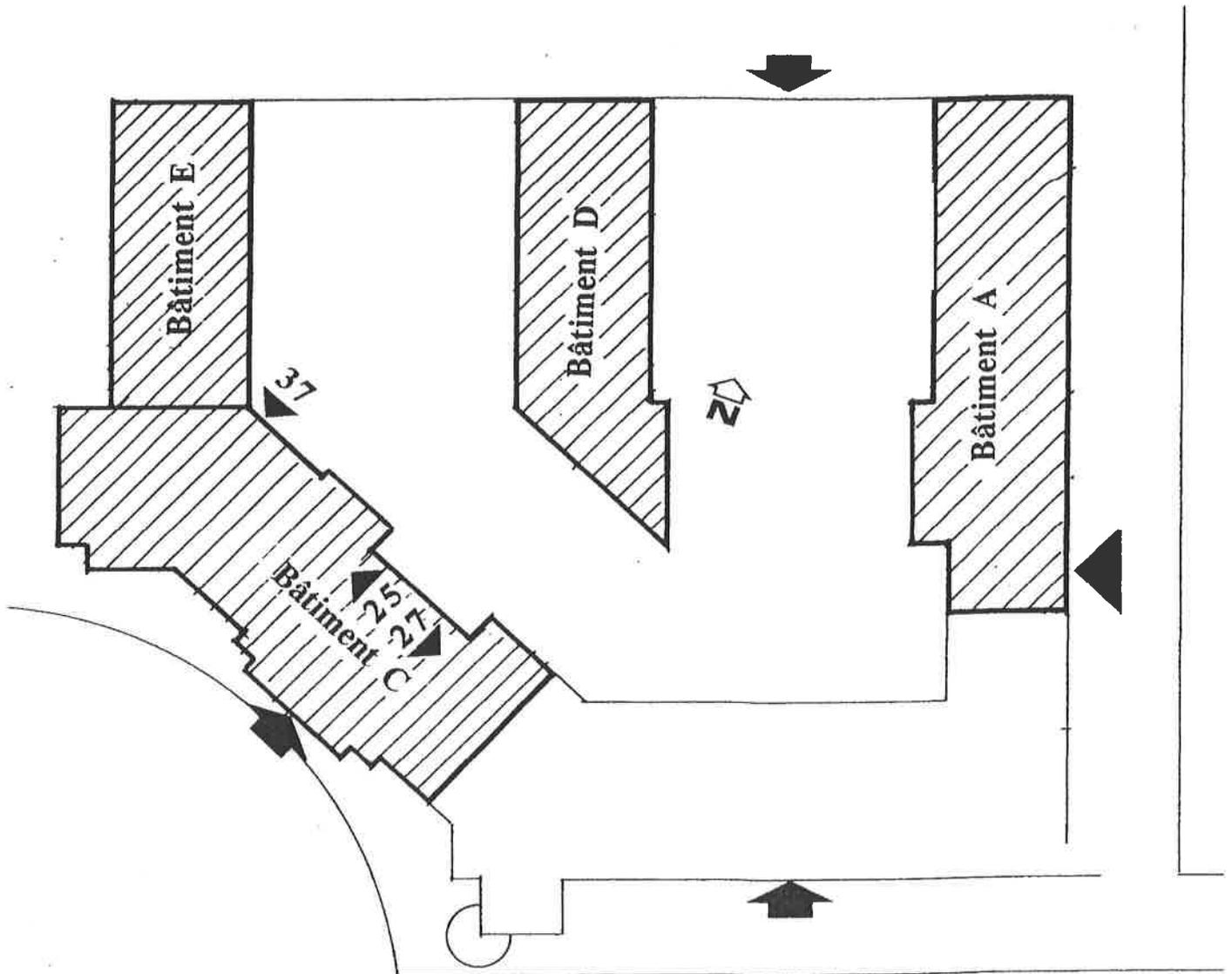
L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX

Le VINGT QUATRE AOUT

Le présent acte a été signé à la même date par le Notaire soussigné sus-nommé.

Suivent toutes les signatures.

PLAN DE REPERAGE



D. QUEMET-BANCEL

Architecte D.P.L.G.

291 avenue Roger Guichard 95610 ERAGNY

Téléphone: 01 34 64 15 34 - Télécopie: 01 34.64.98.96 - Portable: 06.08.68.97.65.

SIRET n° 384 231 296 00011 - APE n° 742 A

Inscrit à l'Ordre des Architectes d'Ile-de-France sous le numéro 11028